

VOLMERANGE INFOS

*Lettre d'Informations Municipales
de Volmerange-les-Mines*

N°18 / août 2015



Enquête Publique - Plan Local d'Urbanisme

La procédure d'élaboration est arrivée au stade de l'enquête publique qui se déroulera du mardi 1^{er} septembre au lundi 5 octobre 2015. Durant cette période, toute personne intéressée pourra prendre connaissance du dossier et consigner ses remarques sur le registre d'enquête aux jours et heures d'ouverture de la mairie. Monsieur Jean-Claude BRULÉ, commissaire enquêteur, assurera ses permanences en mairie les

Mardi 1^{er} septembre 2015 de 9 h à 12 h

Samedi 12 septembre 2015 de 9 h à 12 h

Samedi 26 septembre 2015 de 9 h à 12 h

Lundi 5 octobre 2015 de 14h à 17h.

Voir au verso l'avis d'enquête publique.

Passeport du jeune Citoyen

La commune de Volmerange les Mines met en place le **Passeport du Jeune Citoyen**, afin de permettre aux jeunes de Volmerange de s'impliquer plus activement dans la vie de notre village. Il est réservé aux jeunes de 8 à 15 ans.

Ce passeport comporte 5 cases correspondant à différentes actions ou manifestations citoyennes. Les dates des actions ou manifestations dont la date n'est pas précisée vous seront communiquées en cours d'année en fonction des événements organisés par la commune.

Afin d'obtenir une récompense au terme de l'année, chaque jeune devra avoir participé au moins à 3 actions et manifestations.

Le passeport devra être déposé en mairie avant le 30 juin 2016 afin de faire comptabiliser les cases. Les récompenses seront remises le 13 juillet 2016 lors des festivités du 14 juillet.

Le passeport et le règlement sont à retirer au secrétariat de la mairie.

Nettoyons la Nature !

« C'est une triste chose de penser que la nature parle et que le genre humain n'écoute pas », disait Victor Hugo.

La commune de Volmerange participe à l'opération "Nettoyons la nature!" organisée par les centres E.Leclerc le **samedi 26 septembre 2015 de 9h à 12h**. Gilets, gants, sacs et pinces vous seront fournis.

Celle-ci donne l'opportunité à tout un chacun d'effectuer un geste pour son environnement en nettoyant des sites de leurs déchets et en les triant dans le but de les faire détruire par des structures agréées ou de les faire recycler.

Petits et grands sont attendus pour participer à cette action conviviale et éco citoyenne. Rendez-vous le samedi 26 septembre à 8h45 devant la mairie. La municipalité offre un barbecue vers 12h00 pour remercier les participants et partager un moment de convivialité, d'échange et de partage.

Inscription en mairie au 03.82.50.61.07 ou par mail mairie@volmerangelesmines.fr.

Opération « Brioches de l'Amitié »

L'opération « Brioches de l'Amitié » aura lieu le **samedi 10 octobre 2015**.

Cette opération consiste à vendre des brioches moyennant un don. Les bénéfices de cette manifestation seront reversés au profit de l'association APEI et seront affectés à la création d'un Foyer d'Accueil Spécialisé à Terville.

Merci de réserver un accueil chaleureux aux bénévoles qui sonneront à votre porte ce samedi d'octobre.

Vous souhaitez les rejoindre ? Laissez vos coordonnées en mairie, nous vous contacterons.

Bus Ligne 14

Avec la fermeture du supermarché DIA et l'impossibilité pour le bus de se rendre à Dudelange, les volmerangeois non motorisés rencontrent les pires difficultés pour se rendre dans les supermarchés alentours. La ligne 14 dessert bien la zone commerciale à Sœtrich mais les horaires sont trop espacés et ne correspondent pas aux attentes de ces personnes. La municipalité a donc interpellé le SMITU afin d'améliorer les dessertes de cette zone. Celui-ci a répondu favorablement **en ajoutant un aller-retour le matin et un l'après-midi du lundi au samedi toute l'année**, à partir de septembre 2015.

Cours de Luxembourgeois

Deux cours de luxembourgeois seront dispensés à la rentrée à Volmerange les Mines :

- un cours débutant le jeudi de 20h à 22h. Premier cours le jeudi 1^{er} octobre.
- un cours intermédiaire le mercredi de 20h à 22h. Premier cours le mercredi 30 septembre.

Le tarif pour 52 heures de cours est de 156 €. Il est de 10 € pour les demandeurs d'emploi et les étudiants sur présentation d'un certificat.

Vous pouvez dès à présent vous inscrire en mairie au 03.82.50.61.07 ou par mail mairie@volmerangelesmines.fr.

Une réunion d'information et d'inscription est prévue le jeudi 24 septembre à 20h au Mille-Club de Volmerange.

Festival Vidéo Amateur

La première édition du Festival de Vidéo Amateur de Volmerange les Mines se termine. Vous pouvez apporter vos œuvres jusqu'au 31 août en mairie. Elles seront projetées au public le vendredi 18 septembre à partir de 20h à la salle des fêtes.



Alerte SMS

Pour être plus proche de vous, la municipalité propose un service personnalisé d'information. En nous communiquant votre numéro de portable, vous avez la possibilité d'être informés en temps réel, par SMS, d'événements importants de la commune (coupure d'eau, travaux sur voirie, alerte météo...). Pour bénéficier de ce service, totalement gratuit pour l'utilisateur, il vous suffit de vous inscrire en mairie.

Don du Sang

La prochaine collecte de don de sang organisée par l'Établissement Français du Sang aura lieu le **mercredi 9 septembre 2015 de 16h à 19h** à la salle des fêtes.

Associations

- Reprise des cours de l'**Aïkido Club de Volmerange** :
Enfants (de 7 à 11 ans) : Mardi 8 septembre 2015 à 18h30
Adultes : Mardi 8 septembre 2015 à 19h45
Ados (de 12 à 16 ans) : Jeudi 10 septembre 2015 à 18h30
L'Aïkido Club de Volmerange vous invite le dimanche 13 septembre 2015 de 10h à 12h et de 14h30 à 17h au Dojo du gymnase municipal pour une journée porte ouverte. Découverte et pratique d'un art martial sans compétition !
 - Inscription aux cours de solfège et d'instruments à l'**école de musique (OHV)**, rue de la Mine, le vendredi 4 septembre 2015 de 16h à 20h et le samedi 5 septembre 2015 de 10h à 12h.
Nouveauté 2015 ! Ouverture d'un cours de violon !
 - *Rappel : Les associations volmerangeoises qui souhaitent faire paraître leurs événements dans "Volmerange Infos", y annoncer les dates et horaires de manifestations importantes, d'inscriptions doivent impérativement faire parvenir leur message avant le 10 du mois, par mail à mairie@volmerangelesmines.fr.*
-

Informations diverses

- La société Bormann procédera **au balayage des caniveaux le vendredi 4 septembre 2015** (sous toutes réserves).
 - Depuis le 5 août, un nouveau jeu pour les petits est installé dans l'aire de jeu route de Molvange. Venez le faire découvrir à vos enfants !
 - Le Tour de Moselle cycliste passera par Volmerange le vendredi 11 septembre route de Molvange en direction de Kanfen vers 15h15 puis vers 15h45.
-

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

RELATIVE A L'ELABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE LA COMMUNE DE VOLMERANGE LES MINES

Il sera procédé à une enquête publique sur les dispositions du Plan Local d'Urbanisme de la commune de VOLMERANGE LES MINES pour une durée de trente-cinq jours du 1^{er} septembre 2015 au 5 octobre 2015 inclus, qui a pour objet la révision du Plan d'Occupation des Sols de VOLMERANGE LES MINES et sa transformation en Plan Local d'Urbanisme.

Monsieur Jean-Claude BRULÉ, Directeur Général des Services territoriaux en retraite, et Madame Solange ROSER, retraitée de la Fonction Publique Territoriale, ont été désignés respectivement en qualité de commissaire enquêteur et commissaire enquêteur suppléant.

Le dossier d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme, ainsi qu'un registre d'enquête, seront tenus à la disposition des intéressés à la mairie de VOLMERANGE LES MINES, 2, rue d'Ottange 57330 VOLMERANGE LES MINES aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie.

Chacun pourra prendre connaissance du dossier et consigner éventuellement ses observations sur le registre d'enquête prévu à cet effet ou les adresser, par écrit, au Commissaire enquêteur à la Mairie de VOLMERANGE LES MINES 2, rue d'Ottange 57330 VOLMERANGE LES MINES.

Le commissaire enquêteur siègera à la mairie de VOLMERANGE LES MINES les :

- 1^{er} septembre 2015 de 9h00 à 12h00
- 12 septembre 2015 de 9h00 à 12h00
- 26 septembre 2015 de 9h00 à 12h00
- 5 octobre 2015 de 14h00 à 17h00.

A l'issue de l'enquête, le rapport du commissaire enquêteur sera mis à la disposition du public à la mairie aux heures d'ouverture habituelles, ainsi qu'en Préfecture.

Le Maire,
Maurice LORENTZ